


Les Éleveurs de volailles
du Québec

Provoqué

Vente centralisée I Les travaux progressent bien

Les travaux sur la vente centralisée dans le poulet ont repris en juillet et progressent bien. Des rencontres sur les locations de quota ont également eu lieu entre les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) et l'industrie. Les ÉVQ ont un agenda très chargé en août et en septembre de façon à tenir des réunions en octobre avec les éleveurs afin de leur présenter un projet complet de vente centralisée de quota ainsi que les modalités pour la location de quota.

Quant au comité des éleveurs de dindon, il prévoit adopter en septembre un projet de règlement basé sur l'enchère à demande tronquée présenté le 19 avril dernier. Ce projet de règlement devra ensuite être approuvé par le conseil d'administration des ÉVQ et sera soumis à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour approbation. Nous prévoyons procéder à une première vente centralisée au début de 2012 pour du quota de dindon qui pourra être mis en production pour la période de contrôle 2012-2013.

Les éleveurs de volailles recevront d'autres informations sur l'avancement de ces travaux au cours des prochaines semaines. 

CAPERN et Régie I Les ÉVQ déposent leurs mémoires

Livre vert pour une politique bioalimentaire

Les Éleveurs de volailles du Québec ont déposé le 15 août dernier leur mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) dans le cadre de la consultation sur le Livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec.

Les ÉVQ saluent cet exercice de consultation sur la future politique qui définira les grandes orientations du secteur agricole et agroalimentaire pour les années, voire des décennies, à venir. Dans leur mémoire, les ÉVQ démontrent tout d'abord leur rôle de catalyseur des initiatives et du développement de la filière avicole québécoise de même que leur importance économique incontournable. Ils présentent également les orientations et les objectifs applicables au secteur de la volaille contenus dans le Livre vert et illustrent de quelle façon les ÉVQ, par leurs activités, favorisent le développement de la filière en répondant à la demande des consommateurs ainsi que par le maintien de fermes familiales rentables et la génération de retombées en région.

Les grands enjeux présentés par les ÉVQ sont les suivants : les circuits-courts de commercialisation, la gouvernance et l'accréditation unique. Dans leur rapport, les ÉVQ indiquent qu'une gestion de l'offre équitable, efficace et transparente doit s'appuyer sur l'encadrement de la totalité de la production et que les circuits-courts de commercialisation sont déjà très bien desservis à même la mise en marché structurée. Ils font également valoir la nécessité de conserver la représentation actuelle au sein de leurs instances décisionnelles et réitèrent leur appui au principe d'accréditation unique.

Les audiences publiques débiteront le 12 septembre à l'Assemblée nationale à Québec. Les ÉVQ ont demandé à être entendus lors de ces audiences.


Rappelons que le Livre vert a été déposé le 7 juin 2011 par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Corbeil.

ÉVQ | Calendrier des périodes de production 2012

Le nouveau *Calendrier des périodes de production 2012* est enfin disponible! Vous le retrouverez aux pages centrales de la présente édition du *Provoqué*. Le calendrier a été conçu selon la sentence arbitrale tenant lieu de *Convention de mise en marché du poulet au Québec* qui est échu depuis le 31 décembre 2007.

Veuillez noter qu'au moment d'imprimer le calendrier, l'information suivante n'était pas disponible : pourcentage d'utilisation pour la production de poulet pour l'année 2011. Cette information sera diffusée dans la prochaine édition du *Provoqué*.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du calendrier des périodes 2012, veuillez vous adresser à :

M^{me} **Odile Putod**, secrétaire
Service du contingentement
Tél. : 450 679-0540, poste 8532
Télec. : 450 679-5375
Courriel : oputod@upa.qc.ca 

« En tant qu'éleveurs de volailles, nous avons des droits et des devoirs envers notre relève collective. Et c'est fort de tout ce qui nous rassemble que nous réussissons. »

Provoqué

Revue publiée par **Les Éleveurs de volailles du Québec**
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375
Courrier électronique evq@upa.qc.ca
Site internet www.volaillesduquebec.qc.ca
Responsables Christian Dauth, Marylène Jutras
Design graphique McKay+Couture
Impression Imprimerie Sisca International inc.
Dépôt Légal Bibliothèque nationale du Québec, 1991
ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Mot du président | Jean-Paul Bouchard

La terre de nos enfants

L'été porte à la réflexion. Je songeais au cours des dernières semaines à notre avenir collectif en tant que bénéficiaires du système de gestion de l'offre. Plusieurs d'entre nous ont littéralement hérité de ce système et n'étaient même pas nés au moment de sa mise en place en 1971. Saint-Exupéry a écrit « On n'hérite pas de la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à ses enfants ». Nous devons donc la leur remettre dans l'état où nous l'avons reçue. Le même principe s'applique à la gestion de l'offre. Nous devons la protéger et agir en bon père de famille, c'est-à-dire prendre des décisions pour notre relève et le bien collectif afin de léguer à ceux qui nous suivront un système intact, solide, fiable et reconnu pour son efficacité. Il en va de notre intérêt à tous.

Plusieurs critiques voient dans la gestion de l'offre un archaïsme. J'y vois au contraire la solution à des enjeux bien contemporains. La gestion de l'offre assure une cohésion sociale, peuple les campagnes, crée de la richesse collective, nourrit les gens, favorise l'achat local. Les tenants d'un libéralisme économique dogmatique vivent mal avec un système qui impose quelques restrictions que ce soient aux échanges commerciaux, c'est-à-dire un système fondé sur le bien-être collectif et non individuel. J'accepte les opinions divergentes mais non les diffamations calomnieuses sur les pseudo-calamités liées à la gestion de l'offre. Les productions sous gestion de l'offre sont parmi les plus performantes, les plus saines et les plus efficaces qui soient au Canada. Nos produits sont d'une qualité irréprochable. Nos méthodes d'élevage respectent le bien-être animal. La biosécurité est omniprésente sur nos fermes. Nous rencontrons tous les besoins du marché. Nos prix sont bas. Selon Statistique Canada, le poulet était en 2010, et ce pour une dixième année consécutive, l'une des viandes les plus abordables qui soient. Tout cela sans la moindre subvention des gouvernements. C'est toute la société qui y gagne au change.

Les dossiers difficiles qui parfois polarisent les opinions des éleveurs nous offrent une occasion en or de définir qui nous sommes, de resserrer les rangs et de nous unir sous une seule et même vision d'avenir. L'exercice de planification stratégique que nous avons conclu en 2010 a permis de définir les valeurs tels l'équité, la solidarité, la démocratie et le travail d'équipe qui modèlent nos choix et nos décisions. Notre capacité à trancher et à prendre les bonnes décisions à la face même de nos détracteurs démontre notre capacité à gérer notre avenir donc notre capacité à défendre et à promouvoir la gestion de l'offre pour le bénéfice de l'ensemble de la société.

En 2010, lors du 40^e anniversaire de création de notre fédération, nous avons adopté le slogan *40 ans à bâtir notre futur* pour exprimer tout le travail accompli à ce jour. Mais l'avenir, ça se bâtit à tous les jours. En tant qu'éleveurs de volailles, nous avons des droits et des devoirs envers notre relève collective. Et c'est fort de tout ce qui nous rassemble que nous réussissons. 🍂

Jean-Paul Bouchard, président

Sommaire | septembre 2011

| Actualité.01 Vente centralisée | Mot du président.02 La terre de nos enfants | Contingentement.03 Déclaration et mise en marché | PASAF.04 Densité d'élevage | Provoqué économique.05 à .08 | Dossier.09 Desjardins appuie la gestion de l'offre | Événement.10 *Bistro Chez Plume* | Marketing.11 Projet de recherche | Babillard.12

Contingentement | Déclaration et mise en marché des volailles

L'article 1 du *Règlement sur le contingentement de la vente aux consommateurs des producteurs de volailles* stipule qu'une personne **qui ne détient pas de quota peut produire 100 poulets et 25 dindons par année** pour sa consommation personnelle ou celle de sa famille immédiate ou pour les vendre directement à un consommateur.

Nous vous rappelons que cet article ne s'applique pas aux éleveurs titulaires de quotas. En vertu de la réglementation, l'éleveur titulaire de quota de poulet et/ou de dindon a la responsabilité de s'assurer que la totalité (100 %) de sa production apparaît sur son bilan de la période.

100 % de la production inclut :

- la production utilisée à des fins de consommation personnelle;
- la production vendue à des consommateurs;
- la production vendue à un éleveur titulaire d'un quota;
- la production vendue à un éleveur sans quota.

Un titulaire de quota de poulet peut produire 25 dindons par année sans détenir de quota de dindon. Ce titulaire doit déclarer toute sa production de poulet, incluant les 100 poulets pour sa consommation personnelle ou celle de sa famille immédiate ou pour la vente directe à un consommateur.

Il en est de même pour le titulaire de quota de dindon léger et/ou dindon lourd. Ce dernier peut produire 100 poulets par année sans détenir de quota de poulet. Cependant, il doit déclarer toute sa production de dindon, incluant les 25 dindons pour sa consommation personnelle ou celle de sa famille immédiate ou pour la vente directe à un consommateur.

Prenez note que l'article 94 du *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet* et l'article 85 du *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon* prévoient une **pénalité de 1,00 \$ par kilogramme en poids vif mis en marché sur la partie des livraisons qui n'apparaît pas au bilan et qui excède le contingent individuel ajusté.**

Quels documents faire parvenir pour chaque déclaration de vos mises en marché?

En vertu des articles 83 et 74 des règlements sur la production et la mise en marché du poulet et du dindon :

- toute personne qui met en marché des poulets ou des dindons abattus pour son compte ou celui d'autrui doit faire parvenir aux Éleveurs de volailles du Québec, à chaque semaine :
 - un rapport intitulé *Rapport hebdomadaire des mises en marché de volailles*;
 - une copie d'un document attestant du résultat de l'abattage des poulets ou des dindons mis en marché;
 - une copie du bon de pesée des poulets ou des dindons abattus;
 - un chèque ou mandat payable à l'ordre des Éleveurs de volailles du Québec en paiement des contributions exigibles sur les poulets ou les dindons mis en marché.

Il ne doit y avoir qu'un seul rapport par catégorie de produit.

Les catégories de produit sont les suivantes :

- Poulet
- Dindon léger (D) ($\leq 9,80$ kg poids vif)
- Dindon lourd (E) ($> 9,80$ kg poids vif)
- Dindon de reproduction léger (F)
- Dindon de reproduction lourd (Z)

Contributions

Depuis le 1^{er} juillet 2010, les contributions totales à remettre aux Éleveurs de volailles du Québec sont de :

- 1,76 \$/100 kg de poulets vifs;
- 4,35 \$/100 kg de dindons vifs.

Nous vous rappelons que vous êtes tenus, selon les conventions et réglementations en vigueur, de nous faire parvenir vos contributions et votre rapport au cours de la semaine suivant l'abattage des poulets et/ou des dindons.

Provoqué | Recevez-le par courriel!

Soyez parmi les premiers informés en recevant votre *Provoqué* par courriel et non plus par la poste.

Posez ainsi un geste écologique qui aidera les Éleveurs de volailles du Québec à réduire la quantité de papier nécessaire à l'impression du *Provoqué*.

Pour recevoir le *Provoqué* par courriel, veuillez adresser votre demande en prenant soin de fournir : nom, nom de votre entreprise, numéro de quota (s'il y a lieu) et adresse courriel à :

M^{me} **Marylène Jutras**, agente de communication

Tél. : (450) 679-0540, poste 8245
Courriel : mjutras@upa.qc.ca



Convention de mise en marché | Mise à jour sur l'homologation

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a terminé le 29 juin dernier l'audition des témoignages dans la demande d'homologation de la *Convention de mise en marché du poulet* signée en janvier dernier entre les Éleveurs de volailles du Québec et l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ). La Régie entendra maintenant, le 8 septembre prochain, l'argumentaire présenté par les procureurs des parties, soit les ÉVQ et l'AAAQ, qui demandent l'homologation de la *Convention* et l'Association des acheteurs de volailles du Québec (AAVQ) qui s'y oppose. Cette dernière association a, par ailleurs, déposé son propre projet et la Régie devrait indiquer prochainement comment elle entend procéder pour effectuer l'arbitrage d'une *Convention* ÉVQ-AAVQ.

L'entreprise Avicomax inc. a annoncé qu'elle n'était plus représentée par l'AAVQ et a indiqué à la Régie qu'elle supportait maintenant la *Convention* signée entre les ÉVQ et l'AAAQ. Ceci porte à huit le nombre d'entreprises qui ont quitté l'AAVQ pour être maintenant couvertes par la *Convention* entre les ÉVQ et l'AAAQ.

Des questions?

Pour toute question sur la déclaration de la production des volailles ou pour obtenir des exemplaires du *Rapport hebdomadaire des mises en marché de volailles*, veuillez contacter les personnes suivantes :

Poulet

M^{me} Elaine D'Adamo, responsable de l'intégrité des données
Tél. : 450 679-0540, poste 8533
Courriel : edadamo@upa.qc.ca

Dindon

M^{me} Louise Garon, responsable du secteur dindon
Tél. : 450 679-0540, poste 8219
Courriel : lgaron@upa.qc.ca



Poulet | Demande de transferts de quota

Ces dates limites ne touchent que les transferts de quota de poulet **entre les membres de la famille immédiate.**

Rappelons que depuis le 19 janvier 2010, les transferts de quotas de poulet sont suspendus, à l'exception de ceux effectués entre les membres de la famille immédiate.

Date limite pour la signature des formulaires (art. 26)

Période A-109 - 21 octobre 2011

Période A-110 - 16 décembre 2011




Étude I Bien-être animal et étiquetage alimentaire

Deux économistes et chercheurs américains, Glynn Tonsor de l'Université d'État du Kansas et Christopher Wolf de l'Université d'État du Michigan, ont récemment complété une étude afin d'évaluer les perceptions du consommateur sur le bien-être animal et ses préférences concernant l'information qu'il voudrait retrouver sur l'emballage des produits alimentaires à ce sujet.

Deux mille consommateurs américains ont participé à l'étude à l'automne 2008.

- 61,7% des répondants ont indiqué être en faveur d'un étiquetage obligatoire pour ce qui est du porc produit sur une ferme utilisant des cages de gestation; en ce qui a trait aux œufs produits par des poules en cages, ce pourcentage est de 62,0%.
- Il a été estimé que le consommateur type est prêt à investir jusqu'à 20% de plus quand il achète du porc ou des œufs afin de lire sur l'étiquette si des cages de gestation ou des cages pour poules pondeuses ont été utilisées ou non. Cette hausse de 20% correspond au maximum de ce que les consommateurs seraient prêts à payer, selon les chercheurs.

En conclusion, plusieurs points restent à approfondir, notamment la délimitation entre les désirs des consommateurs habituels de viande par rapport à ceux des tenants de l'abolition de diverses pratiques de production. Enfin, il aurait été intéressant que les chercheurs se penchent également sur les perceptions des consommateurs concernant le bien-être animal des poulets et des dindons. Mais il y a fort à parier que les attitudes des consommateurs auraient été fort semblables. 

Source: Écho-PORC, 8 août 2011 et AASV, 2 août 2011

PASAF | Dernière étape en vue de la reconnaissance gouvernementale

En vue d'obtenir la reconnaissance complète du *Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme* (PASAF) par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), les Producteurs de poulet du Canada (PPC) et les offices provinciaux se préparent à un projet pilote mené par l'ACIA qui débutera cet automne. Nous serons la première production animale à demander la reconnaissance complète de notre programme.


Le processus de reconnaissance de l'ACIA comporte trois parties :

Partie I : Reconnaissance technique du manuel PASAF de l'éleveur

Partie II : Reconnaissance technique du manuel de gestion du PASAF

Partie III : Reconnaissance complète du programme

Nous avons obtenu la reconnaissance technique du manuel de l'éleveur et du manuel de gestion du PASAF (parties I et II). Afin d'obtenir la reconnaissance complète du PASAF, les PPC et les offices provinciaux (dont les Éleveurs de volailles du Québec et Gestion Qualiterra) doivent faire l'objet d'un audit de tierce partie par l'ACIA afin de démontrer que le PASAF est mis en œuvre conformément aux exigences du manuel de l'éleveur et du manuel de gestion.

L'audit de tierce partie comprendra l'évaluation du travail des auditeurs. Pour ce faire, il y aura des audits témoins à la ferme d'un échantillon d'auditeurs à travers le Canada et une vérification des dossiers du PASAF au bureau des PPC et aux bureaux des offices provinciaux. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de la reconnaissance complète du PASAF. 

Densité d'élevage | Chiffrier Excel

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont développé un chiffrier Excel pour le calcul du nombre maximum de poussins à placer par étage (page 3 du *Formulaire annuel PSA*) et pour le calcul de la densité réelle en fin d'élevage (formulaire *PSA Suivi des soins dans le poulailler*) demandés dans le *Programme de soins des animaux* (PSA).

Le chiffrier est divisé en cinq onglets : *Instructions*, *Feuille d'information*, *Feuille de calculs*, *Densité à l'expédition* et *Recommandations*.

La *Feuille d'information* vous permet d'entrer les paramètres du poulailler qui serviront aux calculs du nombre maximum de poussins à placer de l'onglet *Feuille de calculs*. Sur la *Feuille d'information*, vous y entrez la surface par étage (m²), le poids cible à l'abattage, la densité maximum visée, l'estimation du pourcentage de mortalité, le nombre de mangeoires et d'abreuvoirs, etc.

Dans l'onglet *Feuille de calculs*, se calculera automatiquement le nombre maximum de poussins à placer en fonction de la surface de l'étage et de la capacité des mangeoires et des abreuvoirs. De plus, le nombre maximum de poussins à placer pour la densité recommandée de 31 kg/m² et pour la densité maximale de 38 kg/m² se calculera automatiquement dans le tableau intitulé *Renseignements additionnels*.

Dans l'onglet *Densité à l'expédition*, vous n'avez qu'à entrer le poids moyen des poulets à l'abattage (kg bruts/nombre de poulets abattus) que vous trouvez sur votre rapport d'abattage et le nombre de poulets dans le poulailler au chargement (le nombre de poussins placés avec le 2% inclus - les morts).

Le dernier onglet intitulé *Recommandations* résume les directives des fabricants quant à la capacité des mangeoires et des abreuvoirs.

Ce chiffrier est disponible sur le site FTP où sont déposés les formulaires et programmes à la ferme. Pour y accéder, veuillez suivre la procédure décrite sur la *Feuille bleue* que vous avez reçue par la poste.

Pour plus d'information, veuillez contacter M^{me} **Nathalie Robin** au 450 679-0540 poste 8597 ou par courriel à l'adresse nrobin@upa.qc.ca. 

Mycoplasme | Levée des mesures de biosécurité accrue

L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA) a recommandé le 22 août dernier la levée des mesures de biosécurité accrue dans un élevage commercial de dindons et dans la zone à risque (La Présentation et secteur Saint-Thomas d'Aquin de Saint-Hyacinthe).

Tous les oiseaux présents sur le site lors de l'éclosion ont été abattus et les bâtiments nettoyés et désinfectés. Les derniers résultats sérologiques des derniers lots d'oiseaux abattus ont été obtenus le 19 août dernier et ceux-ci étaient négatifs à MG.

Après consultation avec les médecins vétérinaires traitants, l'ÉQCMA est confiante de l'éradication de la maladie sur le site concerné.

L'ÉQCMA et les ÉVQ souhaitent remercier tous les éleveurs et les intervenants concernés de leur diligente collaboration à la mise en œuvre des mesures de biosécurité recommandées qui ont joué un rôle primordial en évitant la propagation de cette maladie à d'autres troupeaux avicoles.

Nous vous rappelons que l'application constante des mesures de biosécurité est essentielle afin de préserver la santé de nos volailles. Ces procédures sont décrites dans votre manuel du *Programme de salubrité à la ferme* et/ou les protocoles de biosécurité courante (cartons verts plastifiés) de l'ÉQCMA.

Soyons toujours vigilants! 

Provoqué économique

Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1^{er} juillet 2011 s'établissaient à 40,9 Mkg, en hausse de 22 % par rapport au 1^{er} juillet 2010. La production de poulet aux États-Unis a présenté une hausse de 4,8 % au cours des cinq premiers mois de 2011 comparativement à 2010.

Les inventaires canadiens de dindon au 1^{er} juillet 2011 étaient évalués à 30,6 Mkg, en baisse de 14 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis a affiché une hausse de 5,4 % au cours des cinq premiers mois de 2011.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis a présenté une baisse de 2,8 % au deuxième trimestre de 2011 comparativement au même trimestre en 2010, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci affichait une hausse de 18 % au deuxième trimestre de cette année par rapport au trimestre correspondant en 2010, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 302 \$/tonne en juillet, soit 17 \$/tonne de moins qu'en juin, alors que le prix du tourteau de soya augmentait de 5 \$ la tonne pour s'arrêter à 422 \$/tonne.

Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance	
	Du 2 janvier au 26 février 2011	A-102	40 655 060	40 679 785	24 725	100,1 %
	Du 27 février au 23 avril 2011	A-103	40 677 902	40 961 186	283 284	100,7 %
	Du 24 avril au 18 juin 2011	A-104	42 359 514	42 468 746	109 232	100,3 %
	Du 19 juin au 13 août 2011	A-105				
	Du 14 août au 8 octobre 2011	A-106				
	Du 9 octobre au 3 décembre 2011	A-107				
	Du 4 décembre 2011 au 28 janvier 2012	A-108				
	Du 2 janvier 2011 au 28 janvier 2012	A-102 à A-108	123 692 476	124 109 717	417 241	100,3 %

La performance domestique réalisée par le Québec de A-102 à A-104 a atteint 100,3 %.

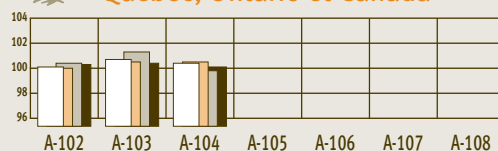
Strate de poids	Prix (\$/kg)	Volume (kg)	% du total	Coût (\$)
0 - 1,64	1,556	221 125	0,4 %	344 071
1,65 - 1,84	1,5960	6 388 583	10,4 %	10 196 178
1,85 - 2,14	1,556	9 593 984	15,7 %	14 928 239
2,15 - 2,45	1,576	28 638 649	46,8 %	45 134 511
2,46 - 3,00	1,546	9 463 365	15,5 %	14 630 362
3,01 - 3,49	1,606	400 139	0,7 %	642 623
3,50 - +	1,616	6 518 209	10,6 %	10 533 426
TOTAL		61 224 054	100,0 %	96 409 410
Prix moyen des livraisons : 1,575 \$				

Répartition des volumes par strate de poids et prix moyen des livraisons du Québec | Période A-104

Les livraisons totales effectuées par les éleveurs du Québec pour la période A-104 se sont élevées à 61 224 054 kg, dont 46,8 % comprises dans la catégorie de référence (2,15 à 2,45 kg). Le coût des livraisons pour les abattoirs a atteint 96 409 410 \$, ce qui correspond à un prix moyen de 1,575 \$ par kg.



Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue en A-102 et A-104 a atteint 100,3 %.

Ontario : La performance globale obtenue en A-102 et A-104 a atteint 100,5 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue en A-102 et A-104 a atteint 100,3 %.

Québec (domestique)
 Québec (globale)
 Ontario (globale)
 Canada (globale)

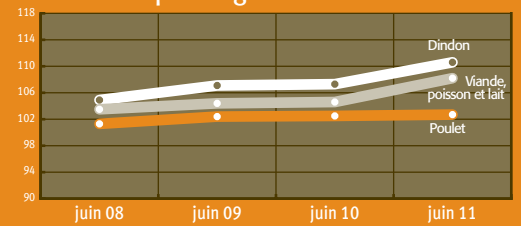
Indices des prix

Note : L'indice des prix des produits industriels du mois d'août n'était pas disponible au moment de la rédaction.

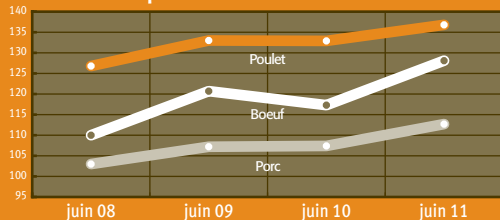
En juin 2011, l'indice des prix de gros du poulet a été de 102,7, soit égal à mai 2011 et en légère hausse de 0,2 % par rapport à juin 2010. De son côté, l'indice des prix de gros du dindon s'est établi à 110,6 en juin 2011, aussi égal à l'indice de mai 2011, mais en hausse de 3 % comparativement à juin 2010. L'indice des prix de gros de l'ensemble des viandes a, quant à lui, baissé de 0,5 % en juin comparativement à mai, pour s'établir à 108,2. Par rapport à juin 2010 cependant, l'indice a progressé de 3,4 %.

Source : Statistique Canada, Indice des prix des produits industriels.

Indice des prix de gros



Indice des prix de détail



En ce qui concerne les prix de détail, l'indice des prix à la consommation du poulet a présenté une légère hausse de 0,1 % en juin 2011 comparativement à mai 2011. L'indice s'est donc établi à 136,8 en juin 2011, en hausse de 2,9 % par rapport à juin 2010. Le prix du porc a, pour sa part, présenté une baisse de 0,9 % comparativement à mai 2009 pour s'établir à 112,7. Cela représente toutefois une hausse de près de 5 % par rapport à juin 2010. De son côté, le prix de détail de la viande de bœuf a atteint 128,1 en juin 2011, une augmentation de 1,3 % par rapport à mai et une hausse de 9,2 % comparativement à juin 2010.

Source : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation.



Inventaires de poulet

QUÉBEC Au Québec, les inventaires totaux de poulet étaient de 13 Mkg au 1^{er} juillet 2011, soit 35 % de plus qu'au 1^{er} juillet 2010. Une hausse a été constatée dans toutes les catégories, sauf dans **Poulet de moins de 2 kg**. Les inventaires québécois au 1^{er} juillet 2011 représentaient 32 % des inventaires canadiens.

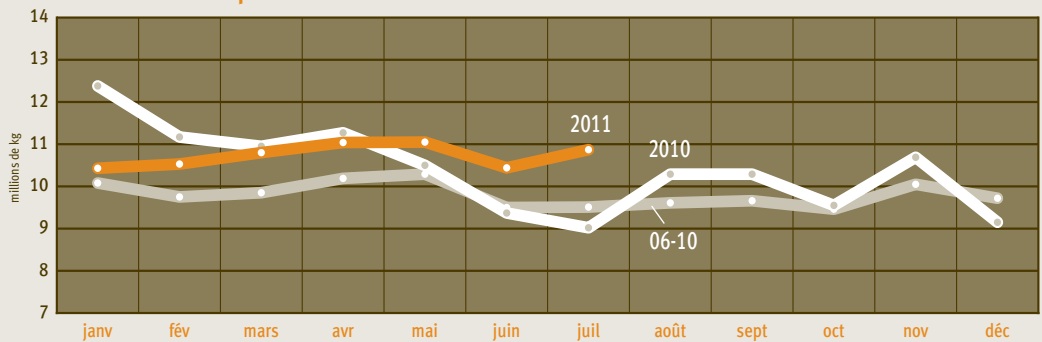
ONTARIO Les inventaires de poulet étaient de 17,9 Mkg en Ontario au 1^{er} juillet 2011, en hausse de 33 % par rapport à l'an dernier. Une hausse a été enregistrée dans les catégories **Morceaux**, **Surtransformé** et **Poulet de 2 kg et plus** alors que les inventaires de **Poulet de moins de 2 kg** et **Divers** ont affiché une baisse. Au 1^{er} juillet 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 44 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Les inventaires canadiens au 1^{er} juillet 2011 étaient évalués à 40,9 Mkg. Cela représente une hausse de 22 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a été constatée dans les catégories **Poulet de 2 kg et plus** et **Divers**. Les catégories **Morceaux**, **Surtransformé** et **Poulet de moins de 2 kg** ont cependant affiché une hausse. À 32,3 Mkg au 1^{er} juillet 2011, les inventaires domestiques canadiens (excluant les cuisses et le divers) étaient au-dessus de la cible maximum des Producteurs de poulet du Canada (PPC) pour cette date.

Par catégorie 1 ^{er} juillet (millions de kg)	Québec		Ontario		Canada				
	2010	2011	2010	2011	2010	2011			
Poulet									
<2 kg	0,19	0,17	-12 %	0,04	0,04	-13 %	0,45	0,47	4 %
>=2 kg	0,04	0,13	214 %	0,01	0,03	102 %	0,86	0,55	-36 %
Morceaux	2,99	5,62	88 %	3,61	5,15	43 %	11,97	16,28	36 %
Surtrans.	5,19	5,66	9 %	8,94	12,24	37 %	16,86	20,85	24 %
Divers	1,20	1,39	15 %	0,85	0,42	-50 %	3,27	2,71	-17 %
Total	9,61	12,96	34,86 %	13,45	17,88	32,94 %	33,43	40,87	22,28 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

Inventaires de poulet frais excluant cuisses



2006-10	10,08	9,75	9,85	10,19	10,29	9,50	9,51	9,61	9,66	9,46	10,05	9,72
2010	12,38	11,17	10,95	11,27	10,50	9,37	9,02	10,29	10,29	9,55	10,69	9,15
2011	10,43	10,53	10,80	11,04	11,05	10,44	10,87					

Poulet – CYCLES DE 8 SEMAINES

2012	SEM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	29	30	31	1	2	3	4
	2	5	6	7	8	9	10	11
	3	12	13	14	15	16	17	18
	4	19	20	21	22	23	24	25
	5	26	27	28	29	1	2	3
	6	4	5	6	7	8	9	10
	7	11	12	13	14	15	16	17
	8	18	19	20	21	22	23	24
	1	25	26	27	28	29	30	31
	2	1	2	3	4	5	6	7
	3	8	9	10	11	12	13	14
	4	15	16	17	18	19	20	21
	5	22	23	24	25	26	27	28
	6	29	30	1	2	3	4	5
	7	6	7	8	9	10	11	12
	8	13	14	15	16	17	18	19
	1	20	21	22	23	24	25	26
	2	27	28	29	30	31	1	2
	3	3	4	5	6	7	8	9
	4	10	11	12	13	14	15	16
	5	17	18	19	20	21	22	23
	6	24	25	26	27	28	29	30
	7	1	2	3	4	5	6	7
	8	8	9	10	11	12	13	14
	1	15	16	17	18	19	20	21
	2	22	23	24	25	26	27	28
	3	29	30	31	1	2	3	4
	4	5	6	7	8	9	10	11

A-109

A-110

A-111

Poulet – CYCLES DE 40 SEMAINES

2012	SEM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	25	29	30	31	1	2	3	4
	26	5	6	7	8	9	10	11
	27	12	13	14	15	16	17	18
	28	19	20	21	22	23	24	25
	29	26	27	28	29	1	2	3
	30	4	5	6	7	8	9	10
	31	11	12	13	14	15	16	17
	32	18	19	20	21	22	23	24
	33	25	26	27	28	29	30	31
	34	1	2	3	4	5	6	7
	35	8	9	10	11	12	13	14
	36	15	16	17	18	19	20	21
	37	22	23	24	25	26	27	28
	38	29	30	1	2	3	4	5
	39	6	7	8	9	10	11	12
	40	13	14	15	16	17	18	19
	1	20	21	22	23	24	25	26
	2	27	28	29	30	31	1	2
	3	3	4	5	6	7	8	9
	4	10	11	12	13	14	15	16
	5	17	18	19	20	21	22	23
	6	24	25	26	27	28	29	30
	7	1	2	3	4	5	6	7
	8	8	9	10	11	12	13	14
	9	15	16	17	18	19	20	21
	10	22	23	24	25	26	27	28
	11	29	30	31	1	2	3	4
	12	5	6	7	8	9	10	11

1 6 P 4 0

Dindon

2012	SEM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	40	29	30	31	1	2	3	4
	41	5	6	7	8	9	10	11
	42	12	13	14	15	16	17	18
	43	19	20	21	22	23	24	25
	44	26	27	28	29	1	2	3
	45	4	5	6	7	8	9	10
	46	11	12	13	14	15	16	17
	47	18	19	20	21	22	23	24
	48	25	26	27	28	29	30	31
	49	1	2	3	4	5	6	7
	50	8	9	10	11	12	13	14
	51	15	16	17	18	19	20	21
	52	22	23	24	25	26	27	28
	53	29	30	1	2	3	4	5
	1	6	7	8	9	10	11	12
	2	13	14	15	16	17	18	19
	3	20	21	22	23	24	25	26
	4	27	28	29	30	31	1	2
	5	3	4	5	6	7	8	9
	6	10	11	12	13	14	15	16
	7	17	18	19	20	21	22	23
	8	24	25	26	27	28	29	30
	9	1	2	3	4	5	6	7
	10	8	9	10	11	12	13	14
	11	15	16	17	18	19	20	21
	12	22	23	24	25	26	27	28
	13	29	30	31	1	2	3	4
	14	5	6	7	8	9	10	11

**D-64
E-40
F-40
Z-25**

15	12	13	14	15	16	17	18
16	19	20	21	22	23	24	25
17	26	27	28	29	30	31	1
18	2	3	4	5	6	7	8
19	9	10	11	12	13	14	15
20	16	17	18	19	20	21	22
21	23	24	25	26	27	28	29
22	30	1	2	3	4	5	6
23	7	8	9	10	11	12	13
24	14	15	16	17	18	19	20
25	21	22	23	24	25	26	27
26	28	29	30	31	1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	1
31	2	3	4	5	6	7	8
32	9	10	11	12	13	14	15
33	16	17	18	19	20	21	22
34	23	24	25	26	27	28	29
35	30	31	1	2	3	4	5
36	6	7	8	9	10	11	12
37	13	14	15	16	17	18	19
38	20	21	22	23	24	25	26
39	27	28	29	30	31	1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	1	2
44	3	4	5	6	7	8	9
45	10	11	12	13	14	15	16
46	17	18	19	20	21	22	23
47	24	25	26	27	28	29	30
48	31	1	2	3	4	5	6
49	7	8	9	10	11	12	13
50	14	15	16	17	18	19	20
51	21	22	23	24	25	26	27
Ô T							
S E P T							
O C T							
N O V							
D É C							
2013							
J A N V							
F É V							
M A R S							
A V R							

D-65
E-41
F-41
Z-26

13	12	13	14	15	16	17	18
14	19	20	21	22	23	24	25
15	26	27	28	29	30	31	1
16	2	3	4	5	6	7	8
17	9	10	11	12	13	14	15
18	16	17	18	19	20	21	22
19	23	24	25	26	27	28	29
20	30	1	2	3	4	5	6
21	7	8	9	10	11	12	13
22	14	15	16	17	18	19	20
23	21	22	23	24	25	26	27
24	28	29	30	31	1	2	3
25	4	5	6	7	8	9	10
26	11	12	13	14	15	16	17
27	18	19	20	21	22	23	24
28	25	26	27	28	29	30	1
29	2	3	4	5	6	7	8
30	9	10	11	12	13	14	15
31	16	17	18	19	20	21	22
32	23	24	25	26	27	28	29
33	30	31	1	2	3	4	5
34	6	7	8	9	10	11	12
35	13	14	15	16	17	18	19
36	20	21	22	23	24	25	26
37	27	28	29	30	31	1	2
38	3	4	5	6	7	8	9
39	10	11	12	13	14	15	16
40	17	18	19	20	21	22	23
1	24	25	26	27	28	1	2
2	3	4	5	6	7	8	9
3	10	11	12	13	14	15	16
4	17	18	19	20	21	22	23
5	24	25	26	27	28	29	30
6	31	1	2	3	4	5	6
7	7	8	9	10	11	12	13
8	14	15	16	17	18	19	20
9	21	22	23	24	25	26	27
Ô T							
S E P T							
O C T							
N O V							
D É C							
2013							
J A N V							
F É V							
M A R S							
A V R							

17P40

18P40

5	12	13	14	15	16	17	18
6	19	20	21	22	23	24	25
7	26	27	28	29	30	31	1
8	2	3	4	5	6	7	8
1	9	10	11	12	13	14	15
2	16	17	18	19	20	21	22
3	23	24	25	26	27	28	29
4	30	1	2	3	4	5	6
5	7	8	9	10	11	12	13
6	14	15	16	17	18	19	20
7	21	22	23	24	25	26	27
8	28	29	30	31	1	2	3
1	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17
3	18	19	20	21	22	23	24
4	25	26	27	28	29	30	1
5	2	3	4	5	6	7	8
6	9	10	11	12	13	14	15
7	16	17	18	19	20	21	22
8	23	24	25	26	27	28	29
1	30	31	1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11	12
3	13	14	15	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30	31	1	2
6	3	4	5	6	7	8	9
7	10	11	12	13	14	15	16
8	17	18	19	20	21	22	23
1	24	25	26	27	28	1	2
2	3	4	5	6	7	8	9
3	10	11	12	13	14	15	16
4	17	18	19	20	21	22	23
5	24	25	26	27	28	29	30
6	31	1	2	3	4	5	6
7	7	8	9	10	11	12	13
8	14	15	16	17	18	19	20
1	21	22	23	24	25	26	27
Ô T							
S E P T							
O C T							
N O V							
D É C							
2013							
J A N V							
F É V							
M A R S							
A V R							

A-112

A-113

A-114

A-115

A-116

A-117

ACTIVITÉS D'UNE PÉRIODE

	ÉLEVEURS	Dates limites des activités à chacune des périodes											
		Articles*	Délais	Période A-109	Période A-110	Période A-111	Période A-112	Période A-113	Période A-114	Période A-115	Période A-116		
1	Les Éleveurs de volailles du Québec transmettent aux Associations les volumes de référence de chaque acheteur		3.04	- 19 sem.	16 sept 11	11 nov 11	6 janv 12	2 mars 12	27 avr 12	22 juin 12	17 août 12	12 oct 12	
2	Les Éleveurs de volailles du Québec reçoivent les demandes d'approvisionnements exceptionnels		5.03	- 18 sem.	23 sept 11	18 nov 11	13 janv 12	9 mars 12	4 mai 12	29 juin 12	24 août 12	19 oct 12	
3	Les éleveurs titulaires de VAG déposent leurs locations de quota, locations de poulailler et ententes d'approvisionnement pour la mise en marché de leur production	X	R 58.3.1	- 17 sem.	30 sept 11	25 nov 11	20 janv 12	16 mars 12	11 mai 12	6 juil 12	31 août 12	26 oct 12	
4	Les abattoirs transmettent aux Éleveurs de volailles du Québec les formulaires d'engagement pour l'expansion des marchés**		Prog. ÉVQ	- 16 sem.	7 oct 11	2 déc 11	25 janv 12	14 mars 12	18 mai 12	13 juil 12	7 sept 12	2 nov 12	
5	Le Comité des approvisionnements exceptionnels statue sur les demandes**		5.03	- 16 sem.	7 oct 11	2 déc 11	25 janv 12	14 mars 12	18 mai 12	13 juil 12	7 sept 12	2 nov 12	
6	Le Comité des conditions de marché évalue la croissance**		5.05	- 16 sem.	7 oct 11	2 déc 11	25 janv 12	14 mars 12	18 mai 12	13 juil 12	7 sept 12	2 nov 12	
7	Les Éleveurs de volailles du Québec déposent les besoins du marché aux Producteurs de poulet du Canada***		5.06	- 15 sem.	2 nov 11	7 déc 11	25 janv 12	14 mars 12	23 mai 12	17 juil 12	18 sept 12	14 nov 12	
8	Les éleveurs signent les demandes de transfert de quota de la période		R26	- 14 sem.	21 oct 11	16 déc 11	10 fév 12	6 avr 12	1 juin 12	27 juil 12	21 sept 12	16 nov 12	
9	Les Producteurs de poulet du Canada établissent l'allocation***	X	6.01	± 14 sem.	9 nov 11	14 déc 11	1 fév 12	21 mars 12	30 mai 12	24 juil 12	25 sept 12	21 nov 12	
10	Les Éleveurs de volailles du Québec publient le pourcentage d'utilisation de la période pour les VAG	X	6.01	± 14 sem.	11 nov 11	16 déc 11	10 fév 12	6 avr 12	1 juin 12	27 juil 12	28 sept 12	23 nov 12	
11	Les Associations transmettent aux Éleveurs de volailles du Québec les besoins ajustés des acheteurs		5.09	± 14 sem.	11 nov 11	16 déc 11	10 fév 12	6 avr 12	1 juin 12	27 juil 12	28 sept 12	23 nov 12	
12	Les Éleveurs de volailles du Québec transmettent aux Associations les VAG attribués à chacun des acheteurs		3.04	± 14 sem.	11 nov 11	16 déc 11	10 fév 12	6 avr 12	1 juin 12	27 juil 12	28 sept 12	23 nov 12	
13	Les Éleveurs de volailles du Québec transmettent aux Associations la liste des acheteurs ayant fourni un bon de garantie et le registre des titulaires de quotas		3.04	- 11 sem.	11 nov 11	6 janv 12	2 mars 12	27 avr 12	22 juin 12	17 août 12	19 oct 12	14 déc 12	
14	Les éleveurs déposent aux Éleveurs de volailles du Québec les locations de quota et de poulailler	X	R 38 et 78	3 sem. après %	2 déc 11	6 janv 12	2 mars 12	27 avr 12	22 juin 12	17 août 12	19 oct 12	14 déc 12	
15	Les éleveurs et/ou les acheteurs déposent aux Éleveurs de volailles du Québec les ententes d'approvisionnement domestique et d'expansion	X	6.07 et R 58.3 et 62.4	3 sem. après %	2 déc 11	6 janv 12	2 mars 12	27 avr 12	22 juin 12	17 août 12	19 oct 12	14 déc 12	
16	Les Éleveurs de volailles du Québec envoient aux éleveurs le <i>Guide de production</i>	X	6.04	- 2 sem.	13 janv 12	9 mars 12	4 mai 12	29 juin 12	24 août 12	19 oct 12	14 déc 12	8 fév 13	
17	Les Éleveurs de volailles du Québec avisent chaque acheteur des échanges à réaliser		6.05	0 sem.	29 janv 12	25 mars 12	20 mai 12	15 juil 12	9 sept 12	4 nov 12	30 déc 12	24 fév 13	
18	Début de la période				29 janv 12	25 mars 12	20 mai 12	15 juil 12	9 sept 12	4 nov 12	30 déc 12	24 fév 13	
19	Les Éleveurs de volailles du Québec reçoivent et traitent les rapports d'achats et d'abatages		13.01	hebdo	24 mars 12	19 mai 12	14 juil 12	8 sept 12	3 nov 12	29 déc 12	23 fév 13	20 avr 13	
20	Fin de la période				24 mars 12	19 mai 12	14 juil 12	8 sept 12	3 nov 12	29 déc 12	23 fév 13	20 avr 13	
21	Les regroupements d'éleveurs font parvenir aux Éleveurs de volailles du Québec les ajustements de contingent	X	R 70	+ 7 jours	2 avr 12	28 mai 12	23 juil 12	17 sept 12	12 nov 12	7 janv 13	4 mars 13	29 avr 13	
22	Les Éleveurs de volailles du Québec envoient aux éleveurs le <i>Bilan initial de mise en marché</i>	X		+ 3 sem.	16 avr 12	11 juin 12	6 août 12	1 oct 12	26 nov 12	21 janv 13	18 mars 13	13 mai 13	
23	Les Éleveurs de volailles du Québec envoient aux éleveurs le <i>Bilan révisé de mise en marché</i>	X		+ 10 sem.	4 juin 12	30 juil 12	24 sept 12	19 nov 12	14 janv 13	11 mars 13	6 mai 13	1 juil 13	
24													
25													

- AAAQ : Association des abattoirs avicoles du Québec inc.
- AAVQ : Association des acheteurs de volailles du Québec inc.
- AFP : Ajustement de fin de période
- ÉVQ : Éleveurs de volailles du Québec
- PPC : Les Producteurs de poulet du Canada
- VAG : Volume d'approvisionnement garanti
- VR : Volume de référence

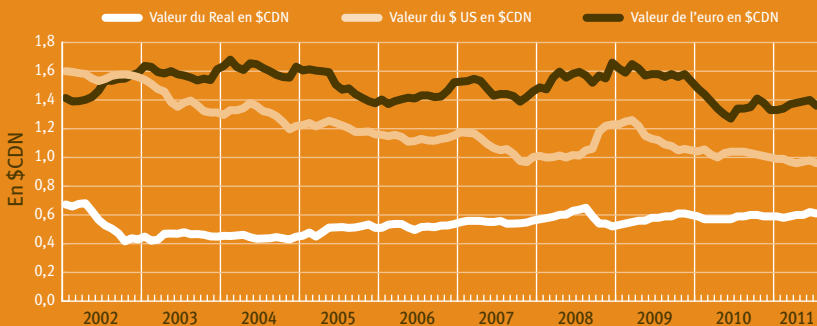
* Référence aux articles du *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet* et de la sentence arbitrale tenant lieu de *Convention de mise en marché du poulet du Québec*.
 ** Certaines dates peuvent ne pas correspondre aux dates prévues à la sentence arbitrale tenant lieu de *Convention de mise en marché du poulet du Québec*. Ces dates sont établies en fonction des dates prévues au calendrier des PPC.
 *** Dates prévues au calendrier des PPC.



Les membres du personnel du service **Contingement** des Éleveurs de volailles du Québec sont à votre service. Vous pouvez les joindre par téléphone au **450 679-0540** + No de poste ou par **télécopieur** au **450 679-2447**.

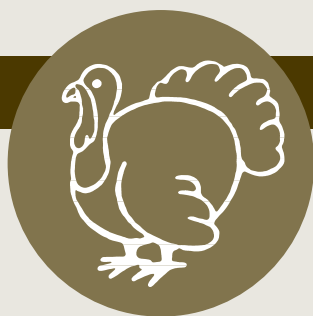
- Directeur général adjoint poste 8566
- Coordonnatrice au contingentement poste 8443
- Secrétaire poste 8532
- Responsable des guides de production poste 8799
- Responsable des transferts et des bilans poste 8251
- Responsable de l'intégrité des données poste 8533
- Responsable du secteur d'indon poste 8219
- Inspecteurs postes 8458, 8785 et 8787
- Responsable des comptes payables poste 8527

Taux de change



Le dollar canadien s'est apprécié en juillet comparativement au dollar américain. Entre juin et juillet 2011, le dollar canadien a gagné 2,3 % de sa valeur, s'établissant ainsi à 1,05 \$US. La devise canadienne s'est donc appréciée de 9 % depuis juillet 2010, alors qu'elle valait 0,96 \$US. Le dollar américain valait donc 0,96 \$CDN en juillet. Le dollar canadien s'est également apprécié de 3,2 % par rapport à l'euro en juillet comparativement à juin. Le dollar canadien valait donc 0,73 euro en juillet 2011. Par rapport au real brésilien, la devise canadienne s'est appréciée de 0,8 %, toujours entre juin et juillet, pour s'arrêter à 1,64 real. Le dollar canadien s'est toutefois déprécié de 3,6 % par rapport au real depuis juillet 2010. Comme l'indique le graphique, toujours en juillet 2011, le real valait 0,61 \$CDN et l'euro, 1,36 \$CDN.

Source : Banque du Canada



Inventaires de dindon

QUÉBEC Au 1^{er} juillet 2011, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 13,3 Mkg, ce qui est 2 % moins élevé que ceux du 1^{er} juillet 2010. Une baisse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Autres**. Une hausse a cependant été constatée dans les catégories **Dindon de moins de 5 kg**, **Dindon entre 5 et 9 kg** et **Divers**. Les inventaires québécois au 1^{er} juillet 2011 représentaient 43 % des inventaires canadiens.

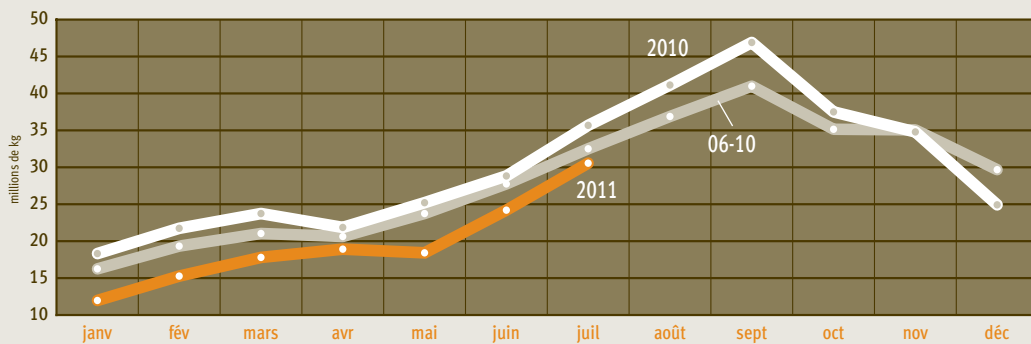
ONTARIO Les inventaires de dindon étaient évalués à 8,6 Mkg en Ontario au 1^{er} juillet 2011, ce qui représente une baisse de 28 % par rapport au 1^{er} juillet 2010. Les inventaires ont particulièrement diminué dans les catégories **Dindon de moins de 5 kg**, **Autres** et **Divers**. Une augmentation a été enregistrée dans **Dindon de plus de 9 kg**. Au 1^{er} juillet 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 28 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Au 1^{er} juillet 2011, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 30,6 Mkg, soit en baisse de 14 % par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Autres**. Les inventaires de **Dindon entre 5 et 9 kg** et de **Divers** ont cependant présenté une augmentation. Les inventaires au 1^{er} juillet 2011 étaient 1,9 Mkg en dessous de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie
1^{er} juillet (millions de kg)

	Québec			Ontario			Canada		
Dindon	2010	2011		2010	2011		2010	2011	
<5 kg	2,40	3,43	43,3 %	2,70	1,88	-30,3 %	6,21	6,33	1,9 %
5 à 9 kg	4,95	6,82	37,8 %	4,06	3,64	-10,4 %	14,69	15,29	4,1 %
>9 kg	4,37	1,29	-70,4 %	0,69	0,80	15,8 %	6,62	3,18	-52,0 %
Autres	1,84	1,40	-23,8 %	4,05	2,06	-49,1 %	7,36	4,86	-33,9 %
Divers	0,06	0,34	431,2 %	0,47	0,23	-51,0 %	0,79	0,90	13,6 %
Total	13,62	13,29	-2,4 %	11,97	8,61	-28,1 %	35,68	30,56	-14,3 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
06-10	16,25	19,33	21,02	20,63	23,74	27,75	32,51	36,88	40,99	35,15	35,06	29,68
2010	18,32	21,74	23,74	21,86	25,21	28,83	35,68	41,14	46,90	37,50	34,79	24,92
2011	11,97	15,27	17,80	18,92	18,42	24,20	30,56					

Aperçu du marché des viandes

D'après le Département américain de l'agriculture (USDA), la production de bœuf aux États-Unis présenterait une baisse de 0,7 % en 2011 comparativement à la production totale de 2010. Pour 2012, le USDA anticipe une nouvelle baisse de plus de 4 % par rapport à la production de 2011. En conséquence, le prix de gros du bœuf aux États-Unis afficherait une croissance de 18 % en 2011 et de 3 % en 2012, et ce, après une hausse de 15 % en 2010. Les prix de juin et juillet 2011 ont été 13 % plus élevés que durant les mêmes mois en 2010. La demande à l'exportation est toujours forte pour le bœuf américain. En effet, les exportations américaines continuent d'augmenter et celles-ci ont maintenant atteint et même surpassé les exportations de 2003, soit avant la chute des exportations qui a suivi l'épisode d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). La forte demande à l'exportation est notamment attribuable au contexte de faiblesse de la devise américaine.

Du côté du porc, le USDA rapporte que le nombre de porcelets par portée a atteint un nouveau sommet historique au second trimestre de 2011. Le taux de 10,03 porcelets par portée dépasse de 2,2 % le taux enregistré au trimestre correspondant en 2010. Le nombre de porcelets par portée atteint pour la première fois la barre des 10, poursuivant la hausse constante des 20 dernières années. Au cours de cette période cependant, le taux de porcelets par portée a constamment été plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Le Manitoba se distingue particulièrement avec une nette augmentation au cours des 10 dernières années, avec un sommet de 10,7 porcelets par portée en 2009 alors que la moyenne canadienne avait été d'environ 9,95 cette même année. Toutefois, les données canadiennes pour le deuxième trimestre de 2011 n'étaient pas encore disponibles. Les facteurs influençant l'amélioration de ce taux sont

nombreux : la génétique, les innovations dans la régie d'élevage et dans les techniques de reproduction, l'alimentation et la concentration de la production. Les exportations de porc américain se maintiennent avec une croissance de 12,7 % en mai 2011 comparativement à mai 2010. Les exportations ont augmenté en direction du Japon, du Mexique et du Canada. Ensemble, ces trois pays représentent 66 % du marché d'exportation de porc américain.

La production de poulet aux États-Unis est en phase de ralentissement. Au cours des cinq premiers mois de 2011, soit de janvier à mai, la production cumulative de poulet a présenté une hausse de 4,8 % comparativement à la période correspondante en 2010. À partir de mai cependant, les données sur les placements de poussins et sur les œufs mis en incubation présentent de fortes baisses par rapport à l'année précédente. Comme résultat, on s'attend à une baisse de 0,75 % de la production de poulet au troisième trimestre de 2011 comparativement au troisième trimestre de 2010. Pour le quatrième trimestre, le USDA prévoit une baisse de 2,2 % de la production, toujours par rapport au trimestre correspondant l'année précédente. L'augmentation du prix des grains et la faiblesse de l'économie américaine expliquent cette tendance.

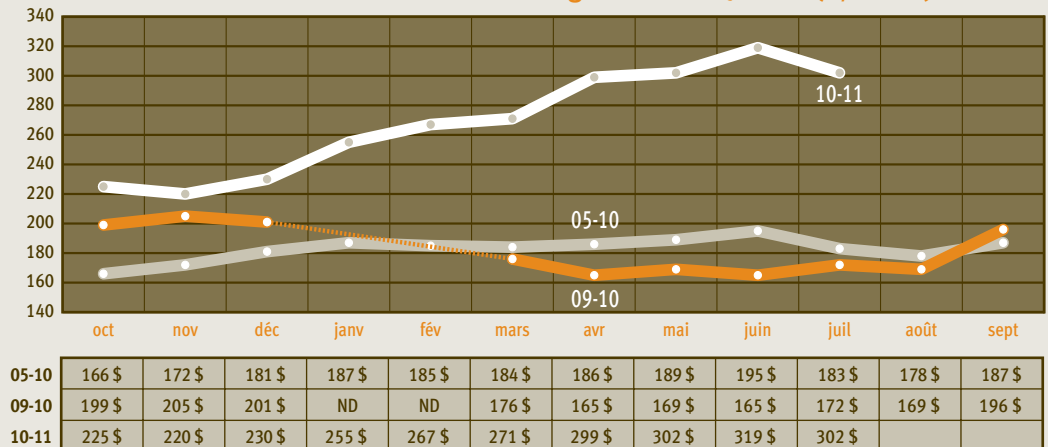
Au cours des cinq premiers mois de 2011, la production de dindon aux États-Unis a présenté une croissance de 5,4 % comparativement aux cinq premiers mois de 2010, selon le USDA. Malgré cette hausse de production, les inventaires demeurent relativement bas depuis le début de l'année, ce qui a contribué à maintenir les prix en hausse de 18 % au deuxième trimestre par rapport au même trimestre l'année précédente. En deuxième moitié de 2011, la production de dindon devrait présenter une baisse d'environ 1 % par rapport à la deuxième moitié de 2010.

Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une baisse de 17 \$ en juillet par rapport à juin pour s'établir à 302 \$/tonne. Le prix du maïs était de 172 \$/tonne en juillet l'année précédente. Le prix de juillet cette année était donc en hausse de 76 % par rapport à juillet 2010. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en juillet a été 119 \$/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 65 %. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 422 \$/tonne en juillet comparativement à 417 \$/tonne en juin. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 379 \$/tonne en juillet, le prix affichait une hausse de 11 %.

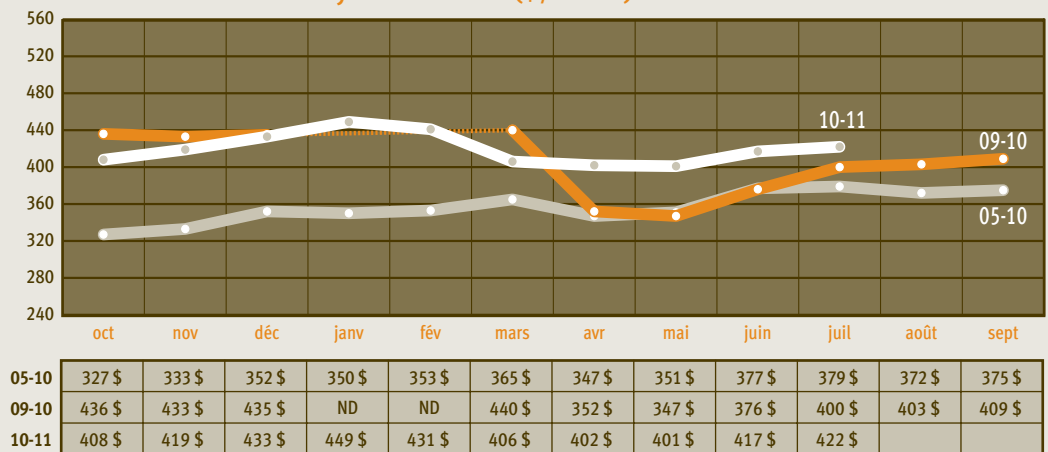
Le USDA a revu en juillet ses prévisions d'offre et de demande de grains des campagnes 2010-2011 et 2011-2012. En ce qui concerne le maïs, on prévoit que les inventaires de fin de campagne 2010-2011 s'établiront à 880 millions de boisseaux, en baisse de 48 % comparativement à la campagne précédente. Le prix à la ferme devrait présenter une hausse de 48 % par rapport à 2009-2010. Avec les prévisions d'offre et de demande pour 2011-2012, les inventaires de maïs devraient être sensiblement les mêmes à la fin de 2011-2012 qu'en 2010-2011, soit autour de 870 millions de boisseaux. Cela en fonction d'une production de maïs en hausse de 8 % et d'une hausse de la demande totale de 1,5 %. Le prix à la ferme s'établirait à 6 \$US/boisseau, en hausse de 14 % par rapport à 2010-2011. Du côté du soya, les inventaires de fin de campagne 2010-2011 devraient s'élever à 200 millions de boisseaux, en hausse de 32 % sur la campagne précédente. En 2011-2012, le USDA prévoit des inventaires de fin à 175 millions de boisseaux, en baisse de 12,5 % par rapport à 2010-2011.

Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Note : Agriculture et Agroalimentaire Canada a temporairement suspendu la collecte et la publication des données nécessaires à la mise à jour des prix de vente aux centres régionaux. La FPCCQ n'est donc pas en mesure de nous transmettre les prix au Québec pour les mois de janvier et février 2010.

Rendez-vous avicole AQINAC | 23 novembre 2011

Le Rendez-vous avicole AQINAC – des conférences pour les éleveurs !


La 6^e édition du *Rendez-vous avicole AQINAC* aura lieu le 23 novembre 2011 au Best Western Plus Hôtel Universel à Drummondville. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en visitant le site Internet de l'association au www.aqinac.com. Pour toute information supplémentaire, composez le 450 799-2440.

Conférences et ateliers sur la volaille

Voici quelques activités sur la volaille prévues au programme :

- Valse des prix des grains : l'inflation, le pétrole, la spéculation ? Qui est le coupable ?, Michel Morisset, président, Groupe AGÉCO

- Le transport de la volaille : une responsabilité partagée, Marie-Claude Simard, m.v., vétérinaire, Agence canadienne d'inspection des aliments
- L'efficacité énergétique, un choix d'affaires rentable et responsable, Samira Hélène Sammoun, ing. et Charles Ouellet, ing., Hydro-Québec
- Biosécurité : une image vaut mille mots, imaginez un film !, Manon Racicot, DMV, Ph. D., épidémiologiste vétérinaire, spécialiste en biosécurité, Agence canadienne d'inspection des aliments
- Des paramètres qui génèrent rentabilité et qualité du dindon à l'abattage, Tom Inglis, B.Sc. Ag., DMV, Dipl. ACPV, médecin vétérinaire et gestionnaire associé, Poultry Health Services Ltd

- Le bien-être animal : qu'est-ce qui est bon pour les animaux, votre compte de banque et l'industrie ?, Crystal Mackay, agr., B.Sc., directrice exécutive, Ontario Farm Animal Council
- C'est un rendez-vous ! 



Actualités | Desjardins appuie la gestion de l'offre



Desjardins


Dans une lettre envoyée au président et chef de la direction du Conseil canadien des chefs d'entreprises, l'honorable John P. Manley, le Mouvement Desjardins écrit qu'il appuie les démarches gouvernementales quant à la protection de la gestion de l'offre. En effet, Desjardins croit fermement que cette forme d'organisation économique démontre des avantages indéniables, qu'elle est tout à fait compatible avec la notion de développement durable, une priorité au sein de son organisation, et qu'il y a plus d'avantages à la conserver qu'à l'abolir. La lettre, datée du 10 juin 2011, est signée par M^{me} Monique F. Leroux, FCA, FCMA, présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins.

Desjardins base sa réflexion sur la démonstration des spécialistes universitaires de l'économie agricole qui constatent la capacité du système à procurer la stabilité économique pour les producteurs, et ce, sans équivoque. Selon Desjardins, « un tel avantage s'avère certainement enviable dans le contexte mondial où on observe une très forte volatilité des prix des produits agricoles et une hausse importante du prix des intrants ».

Desjardins ajoute qu'au sein de sa propre clientèle, « les producteurs qui s'en tirent le mieux du point de vue de la rentabilité, de la stabilité et des développements de l'industrie sont ceux dont le secteur d'activité est régulé par la gestion de l'offre ».

Quand on compare les autres productions de viande telles que le bœuf et le porc, qui ont pourtant largement profité de l'ouverture des marchés mais qui demeurent toujours en situation précaire, malgré les interventions répétées mais toujours insuffisantes de l'État, Desjardins estime qu'on « ne peut qu'apprécier le fait que le système de gestion de l'offre n'exige aucun paiement de soutien gouvernemental ».

Enfin, l'organisation souligne « que dans le contexte de la gestion de l'offre, la production canadienne ne déstabilise pas les marchés mondiaux puisque la production répond essentiellement à la demande domestique ».


Étant donné l'importance de l'industrie laitière et avicole dans l'économie canadienne, le plus important partenaire financier des producteurs agricoles québécois croit important de demeurer prudent et très alerte face à toute situation susceptible de la déstabiliser. Il se dit, par ailleurs, très inquiet des scénarios actuels de réduction proposés à l'OMC qui pourraient entraîner des conséquences dramatiques sur la viabilité de l'industrie et sur les autres secteurs de l'économie en amont et en aval de la production. 

Code de pratiques pour la volaille | Révision à l'automne 2011

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) procédera en octobre prochain à l'examen et à la révision du *Code de pratiques pour les poulets, les dindons et les reproducteurs*. Notons que l'actuel code de pratiques pour la volaille date de 2003. La demande de révision provient des Éleveurs de dindon du Canada, des Producteurs de poulet du Canada, des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles.

Les codes de pratiques du Canada sont des lignes directrices nationales sur les soins requis par les animaux d'élevage et les pratiques exemplaires recommandées. Ces documents de base font en sorte que les éleveurs de poulet et de dindon continuent à traiter les animaux d'élevage selon des pratiques de gestion et de protection qui favorisent la santé et le bien-être animal. Les codes servent à la fois d'outils pédagogiques, de documents de référence pour les règlements et de fondement aux programmes d'évaluation des soins aux animaux de l'industrie.

L'examen et les modifications subséquentes se dérouleront conformément au processus d'élaboration des codes du CNSAE. Le code de pratiques ainsi révisé sera pertinent, actuel et élaboré avec la contribution de tous les acteurs de l'industrie et fondé sur les données scientifiques les plus récentes.

Les révisions des codes de pratiques lancées entre 2010 et 2013 s'inscrivent dans le projet *Répondre aux attentes du marché intérieur et international en matière du bien-être des animaux d'élevage*. Ce projet est financé par le programme fédéral d'Agri-flexibilité, mis en œuvre dans le cadre du *Plan d'action économique* (PAE) du Canada. 

Pesticides agricoles | Deux programmes de récupération en 2011

Les éleveurs de volailles du Québec peuvent participer sans frais à deux campagnes de récupération qui visent à leur permettre de disposer en toute sécurité des contenants de pesticides vides ou des pesticides agricoles périmés. Ces campagnes sont organisées par CleanFarms, une organisation canadienne spécialisée dans la gestion et l'élimination sécuritaires des déchets agricoles, en étroite collaboration avec l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Récupération des contenants de pesticides vides

Jusqu'au 31 octobre 2011, les agriculteurs peuvent retourner leurs contenants de pesticides vides à l'un des 122 points de collecte que l'on retrouve partout au Québec. Ce programme vise les contenants rigides avec un bouchon, en format de 23 litres et moins, dans lesquels sont commercialisés la majorité des pesticides.

Récupération des pesticides périmés

Du 6 au 23 septembre 2011, la campagne de récupération des pesticides périmés revient en force au Québec après quatre ans d'absence. Offerte dans 11 points de collecte, la campagne s'échelonne sur trois semaines. Elle concerne les pesticides commerciaux ou agricoles inutilisables, c'est-à-dire les pesticides dont l'enregistrement a été retiré ou encore des pesticides n'ayant plus d'utilité.

Ces campagnes visent à éviter que les pesticides agricoles périmés et les contenants de pesticides vides ne s'accumulent sur les fermes ou dans l'environnement, où ils peuvent présenter un risque de contamination de l'eau et des sols. Les consignes à respecter de même que la liste des détaillants participants sont disponibles dans le site: www.cleanfarms.ca.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sont également partenaires pour ces deux programmes.

Nous vous invitons à faire votre part pour l'environnement en y participant activement!

Source: CropLife Canada, communiqué de presse, 10 août 2011

OMC | Bilan des négociations

Les derniers mois et les dernières semaines ont démontré que les négociations à l'OMC piétinent. À Genève, on prépare actuellement l'ordre du jour de la 8^e Conférence ministérielle qui aura lieu du 15 au 17 décembre prochain. L'objectif final de cette conférence consiste à renforcer la valeur de l'organisation. Selon le président du Conseil général, M. Yonov Frederick Agah, la 8^e Conférence ministérielle devrait faire comprendre que l'OMC est beaucoup plus que le Cycle de Doha.

Quant au directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, il projette d'intensifier ses consultations sur le travail du *Programme de Doha* pour le développement après la 8^e Conférence et a exhorté les membres à se « préparer à discuter posément de ce qu'il faut faire ensuite ».

Prochains événements

Forum public de l'OMC	19-21 septembre 2011
Session ordinaire du Comité de l'Agriculture	29 septembre et novembre 2011
Conseil général de l'OMC	Octobre 2011, 1 ^{er} -2 décembre 2011
Sommet du G-20	3-4 novembre 2011, Cannes
8 ^e Conférence ministérielle de l'OMC (CM8)	15-17 décembre 2011

Source: Genève en bref, 29 juillet 2011



La mise en place du *Bistro « façon scène »*, avec un téléviseur en circuit fermé, a permis de rejoindre une foule de visiteurs.

Événement | Le *Bistro chez Plume* aux *Fêtes gourmandes de Lanaudière*

Les Éleveurs de volailles du Québec ont été les fiers partenaires de la 7^e édition des *Fêtes gourmandes de Lanaudière* qui s'est tenue du 19 au 21 août dernier à Saint-Jacques de Montcalm dans la belle région de Lanaudière. Comme nouveauté cette année, des ateliers sur le dindon ont été ajoutés au programme. De plus, des invités de marque, dont le maire de Saint-Jacques, M. Pierre Beaulieu, ainsi que des rédacteurs en chef d'hebdomadaires régionaux locaux, ont été conviés à participer à des combats.

Les visiteurs ont pu acquérir certaines connaissances techniques grâce aux ateliers de recettes sur le poulet et le dindon et lors des combats de chefs, et ce, sous la direction du chef Pascal Wurffel de l'Académie d'hôtellerie et de tourisme de Lanaudière avec la collaboration des chefs lanaudois, du chef Cong-Bon des ÉVQ et des apprentis cuisiniers de l'Académie.


Pour une cinquième année, l'animation du *Bistro chez Plume* a été assumée par la Mère Michèle. Elle a assisté les chefs cuisiniers lors de toutes les prestations culinaires et transmis aux visiteurs, tout au long des trois jours, des messages informatifs ou ludiques sur le poulet et le dindon. Nos nombreux tirages de prix de présence incitaient les visiteurs à demeurer au kiosque pendant toute la durée des ateliers.

L'événement BBQ sur le poulet et le dindon prévu le dimanche, avec la participation de la Mère Michèle et des chefs cuisiniers de la Société des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec (SCCPQ) sous la supervision de M. Alain Remillieux et de M. Yoann Duroy du SCCPQ de Lanaudière et de M. Yan Waters, chef cuisinier du Pub Rickard's, a eu lieu même sous la pluie. Le président d'honneur, M. Bernard Landry, était présent.

Les commentaires des visiteurs suite aux dégustations des bouchées étaient élogieux et indiquaient comment une cuisson adéquate du dindon rendait la viande tendre et juteuse.

Une fois de plus, les visiteurs ont été séduits par les nombreuses activités sous le signe du plaisir et de la fine bouche. L'activité a connu un vif succès, avec près de 19 000 visiteurs.

Élever le poulet au rang du homard!

La Rôtisserie Laurier BBQ de Montréal, qui a été achetée par le flamboyant chef de renommée internationale Gordon Ramsay à l'automne 2010, vient tout juste de rouvrir ses portes sous le nom de Laurier Gordon Ramsay. Riche d'un nouveau décor, d'un bar, d'un nouveau menu et d'un nouveau chef, le restaurant garde sa vocation familiale d'origine et continuera de servir aux Montréalais de toutes les générations du délicieux poulet rôti. « La chose que j'ai voulu faire en revampant le Laurier, c'était élever le poulet au rang du homard », proclame Ramsay. Pour ce faire, il a embauché le chef montréalais Guillermo Russo qui dirigera une brigade de 24 cuisiniers. Intéressant. 

Source: Métro Montréal, août 2011

Marketing | Projet de recherche culinaire sur le poulet

Dans le but de stimuler la créativité des étudiants en cuisine, nos futurs chefs et restaurateurs, les ÉVQ ont initié, en collaboration avec différents écoles hôtelières du Québec, un programme de recherche sur le poulet, avec des techniques ou des ingrédients inédits.

Le premier volet de ce programme de recherche a été confié à l'École hôtelière de Drummondville, avec le chef Dominique Laporte et son groupe de talentueux étudiants. Il avait pour thème: « Le jardin dans l'assiette: créations culinaires à base de poulet avec les doux parfums de roses ».

Les résultats obtenus sont franchement étonnants. Ainsi, les étudiants ont créé des recettes aussi originales qu'appétissantes dont le lollipop de poulet et sa gelée des Roses Drummond, le gésier confit de la Ferme des Voltigeurs aux saveurs de rose, la crème brûlée au foie de volaille avec son giro de rose rouge et le sandwich de gaufre de poulet au cari avec sa mayonnaise à la rose.

Les étudiants ont vraiment exploré de nouveaux territoires et mis à profit toute la polyvalence du poulet au point de créer un dessert au poulet, la mousse de poulet au parfum de rose. Surprenant mais aussi très avant-gardiste!

Le projet a été réalisé en collaboration avec Roses Drummond et la Ferme des Voltigeurs. D'autres projets de recherche sont en préparation. C'est à suivre. 

Facebook n'est plus seulement l'affaire des jeunes!

Ce qui était vrai à l'origine du phénomène Facebook ne l'est plus aujourd'hui comme le démontre les points suivants:


- 500 millions d'utilisateurs dont plus de 15 millions de Canadiens (45% de la population du pays).
- 56% des 18 à 24 ans ont fait une utilisation quotidienne des réseaux sociaux en 2010 (encore à ce jour le groupe d'âge le plus actif)
- Les 35 à 54 ans ont enregistré la plus forte croissance en 2010 (+ 15 points de pourcentage).

Âge	Taux de fréquentation d'un réseau social en 2010
18-24	84 %
25-34	68 %
35-44	52 %
45-54	42 %
55-64	31 %
65 +	20 %



Source: CEFRIQ, *L'explosion des médias sociaux au Québec*, Nettendances 2010, vol. 1, numéro 1, 2010, 19 p.


Les végétariens reprennent goût à la viande, tout en se souciant du bien-être des animaux

Selon une étude récente de *Psychology Today*, la plupart des végétariens recommencent à manger de la viande. La moitié d'entre eux auraient renoncé à la viande au départ pour des raisons morales. Ils continuent de ce fait à se soucier de la protection des animaux et les choix qu'ils font reflètent cette préoccupation. Ainsi, ces nouveaux « convertis » à la consommation de viande envisagent d'acheter de la viande produite de façon écologique comme une nouvelle forme d'activisme. Ces gens essaient de se fier aux sceaux de certification apparaissant sur les emballages. Bon nombre de ces « omnivores moraux » remangent de la viande pour des raisons de santé, mais continuent à prêcher une consommation responsable. 

Source: Today.com, juin 2011



Le Dindon du Québec s'offre de nouvelles capsules vidéo

Sept capsules vidéo seront progressivement mises en ligne sur le site du dindon à compter de juillet. Ces capsules mettent en vedette le sympathique chef Arnaud Marchand et portent sur des techniques simples de préparation du dindon. Fin manieur du couteau et excellent vulgarisateur, le chef Arnaud nous apprend, entre autres, comment préparer des escalopes, faire confire des cuisses de dindon, préparer un rôti à partir d'une poitrine ou faire saumurer une pièce de dindon dans une préparation sèche. Bref, des trucs simples et efficaces pour petites et un peu plus grandes occasions. À voir absolument! www.ledindon.qc.ca/videos. 

suite de la page 1

CAPERN et Régie



Évaluation périodique des ÉVQ par la Régie

Le 15 septembre prochain, nous déposerons à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) un rapport intitulé *Évaluation périodique des interventions des Éleveurs de volailles du Québec dans la mise en marché du poulet et du dindon*. Ce rapport couvre la période de juin 2006 à juin 2011.

C'est la troisième fois de leur histoire que les ÉVQ réalisent un exercice d'évaluation périodique de leur plan conjoint, tel que prévu à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche.


Les ÉVQ ont accordé une grande importance à ce temps d'arrêt nécessaire dans la vie d'un plan conjoint parce qu'il permet :

- de dresser un portrait complet et rigoureux du chemin parcouru au cours des cinq dernières années;
- de rendre compte devant la RMAAQ et les différents partenaires des efforts réalisés par les ÉVQ en vue d'accomplir les objectifs généraux du plan conjoint;
- de partager les enjeux, défis et priorités d'action des cinq prochaines années.

Le plan conjoint des ÉVQ, avec ses quarante ans d'histoire, est à la maturité de son stade de développement. Ainsi :

- il est devenu un outil efficace et bien rodé pour réguler les rapports entre les vendeurs, les acheteurs et les autres intervenants.
- il a atteint un niveau élevé d'interdépendance entre les différents acteurs.

Tout au long de ces cinq dernières années, nous avons entrepris les actions permettant d'ajuster nos outils collectifs aux nouvelles réalités du milieu, créé et animé des lieux de coordination et de concertation et surtout, nous avons réalisé une démarche rigoureuse et démocratique permettant aux ÉVQ de se doter d'un plan d'action stratégique pour l'avenir.

Selon nous, les membres de la filière devront, au cours des prochaines années, mettre l'emphase sur la collaboration et parvenir à une certaine vision commune du développement du secteur et des moyens à mettre en œuvre pour y arriver. 

ÉVQ | Retour à l'horaire habituel

À compter du 5 septembre 2011, les heures d'ouverture des Éleveurs de volailles du Québec reviennent à la normale.

**Du lundi au vendredi : de 8 h 45 à 12 h
de 13 h à 16 h 30** 

Agenda | septembre 2011

SEPTEMBRE 2011

1-2	UPA - Conseil général, Longueuil
5	Fête du Travail - Congé férié (bureaux fermés)
6	Chicken Farmers of Ontario - Forum, Ottawa
7	PPC - Conseil d'administration public et allocation A-108, Ottawa UPA - Table des secrétaires des groupes spécialisés, Longueuil
8	PPC - Présentation des besoins A-107 PPC - Réunion publique, Ottawa PPC - Conseil d'administration privé, Ottawa PPC - Présentation des besoins A-107
8-9	PPC - Comité exécutif, Ottawa
9	ÉVQ - Conseil d'administration, à confirmer
12	ÉVQ - Comité exécutif et CPAC, Longueuil
13	G05 - Comité de coordination de la stratégie, Longueuil
14	ÉVQ - Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
19-21	OMC - Forum OMC, Genève (Suisse)
21-22	ÉDC - Réunion ordinaire, Toronto
26	ÉVQ - Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
27	PPC - Comité exécutif, London (Ontario)
28-29	PPC - Séance de planification stratégique, London (Ontario)

Veillez noter que l'agenda peut être sujet à changements. 

Convention de la Poste-publications no 40916058
Retourner toute correspondance
ne pouvant être livrée au Canada au
Service du marketing et des communications
Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Courriel: evq@upa.qc.ca